



Commune de Val-de-Travers Communiqué de presse

Contact :
M. Frédéric Mairy
Conseiller communal, chef du dicastère de l'économie,
des finances et de la cohésion sociale
☎ 032 886 43 99 📞 078 892 14 16

Découvrez le clocher du temple de Môtiers à l'occasion du passage à l'heure d'été

Edifié en 1669, le clocher du temple de Môtiers est à l'honneur de la prochaine célébration du changement d'heure organisée par la commune de Val-de-Travers. Des visites guidées y seront organisées samedi 25 mars au matin (départs à 10h, 10h30, 11h et 11h30) et permettront de découvrir également sa cloche historique et son horloge datant du milieu du 18^e siècle. Le nombre de places étant limité, il est indispensable de s'inscrire auprès du dicastère de l'économie, des finances et de la cohésion sociale jusqu'au jeudi 23 (032 886 43 60, FinancesEconomie.Vdt@ne.ch).

Le passage à l'heure d'été sera aussi l'occasion pour les boulangers vallois de proposer leur désormais traditionnel « Pain des horlogers ». Ceux-ci seront toujours agrémentés de plusieurs fèves donnant droit à des bons valables dans les commerces de proximité de la région. A relever que pour la première fois, toutes les boulangeries (Knoepfel, à Fleurier et Travers, Jeune, à Couvet, Vuissoz, à Fleurier, enfin Bidal, à Couvet) participent à cette opération soutenue par les marques horlogères du Val-de-Travers.

Capitale du changement d'heure, Val-de-Travers célèbre deux fois par année cet événement par des manifestations originales, permettant de (re)découvrir la richesse horlogère de la région. Ce printemps, le Musée régional du Val-de-Travers proposera en avant-goût à cette célébration une conférence de Laurence Vaucher dédiée aux montres chinoises



(« 1820-1920, La fabrication de montres 'chinoises' au Val-de-Travers, les ingrédients d'une spectaculaire aventure commerciale », vendredi 24 mars, 19h, Théâtre des Mascarons, Môtiers).

Le passage à l'heure d'été sera aussi marqué par la publication d'un nouveau numéro de *L'heure by Fleurier*, édité par la Fondation pour la sauvegarde de la tradition et du patrimoine horlogers de Fleurier et du Val-de-Travers et la commune de Val-de-Travers. Encarté dans le *Courrier du Val-de-Travers Hebdo*, il sera consacré à la pendulerie.

Retrouvez toute l'actualité horlogère et des informations sur le patrimoine et la tradition horlogère du Val-de-Travers sur le site www.fleurier.ch.

Val-de-Travers, le 16 mars 2017

LE CONSEIL COMMUNAL

